

# **Jours fériés travaillés : La direction n'a que du mépris et aucun respect pour les salariés !**

Conséquence du sous-effectif et des surcharges de travail, les jours fériés étaient attendus avec le déconfinement. Pour la direction, c'est sa production qui passe avant tout en affichant le travail des jours fériés (8,13 et 24 mai).

**Parmi ces trois jours, le jeudi 13 mai sera très probablement une journée spéciale, l'Aïd pour les salariés qui font le Ramadan et qui représentent la majorité de l'usine.**

**Faire travailler les jours fériés est déjà en soi une attaque contre un droit d'être au repos tout en étant payés mais quand ce jour férié est un jour de fête très important pour une majorité de salariés c'est aussi et surtout un manque total de respect et un grand mépris.**

**C'est comme si la direction imposait aux salariés de venir travailler à Noël, le 25 décembre. Ça serait inacceptable ! Et bien ça l'est tout autant pour l'Aïd !**

**La CGT a dénoncé le travail des jours fériés, en particulier celui du 13 mai et a revendiqué le volontariat pour tous les jours fériés.**

**Nous n'avons pas à accepter d'être méprisés de la sorte !**

Le travail des jours fériés, c'est la conséquence de la politique de compactage de PSA qui fait que toutes les usines sont en sur-régime. La production est saturée !

Parce que la production est de plus en plus concentrée sur un petit nombre d'usines et avec de moins en moins de salariés, nous subissons tous les heures supplémentaires, l'over-time et le travail des jours fériés.

Et vu le sous-effectif dramatique, la pose d'un jour de congé les jours fériés sera systématiquement refusée. Là aussi nous payons la politique de rentabilité à outrance de la direction.

**Pour que nos droits soient respectés, il est nécessaire d'imposer de l'embauche massive et se répartir le travail ne serait que pour pouvoir poser des jours de congés.**

## **BON A SAVOIR : grève un jour férié comment ça se passe ?**

Chaque salarié a le droit de se mettre en grève n'importe quel jour et y compris un jour férié travaillé pour revendiquer de l'effectif supplémentaire et des augmentations de salaire.

Si le salarié fait grève un jour férié, 7h seront débitées de sa paye à la fin du mois et 7h seront créditées sur son compteur individuel.

## **Info CSE sur la pose des congés autour du 13 mai :**

Pour les salariés qui ont posés des congés les 10, 11 et 12 mai ou le 14 mai, avant le CSE du 29 avril, la direction s'est engagée à ne pas les faire travailler le 13 mai et sans leur faire poser un jour de congé en plus. Si vous rencontrez des difficultés pour faire respecter vos congés, prévenez un délégué CGT.

## **6 mai, la CGT de l'automobile organise une journée de mobilisation contre les fermetures d'usines et les licenciements dans l'automobile**

Le patronat de l'automobile avec en tête PSA et Renault multiplie les plans de licenciements et les fermetures d'usines.

Les salariés de la Fonderie de Bretagne ont décidé de se battre contre le projet de fermeture voulu par Renault. Ils sont en grève depuis le 26 avril. La fonderie est à l'arrêt.

**Deux rassemblements de protestation sont organisés :**

**Devant l'usine PSA de Douvrin (ex Française de Mécanique) menacée de fermeture suite au projet de transférer le futur moteur dans une Opel en Hongrie et un rassemblement devant l'usine Renault du Mans**